



République Française

Département de la Meuse

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne

SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
59	49	49 + 6 pouvoirs

Date de convocation
21 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à vingt heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la salle des fêtes de Rembercourt-Sommaise, sous la présidence de **Michel MOREAU**, Président.

Présents : ADRIAN Jean-Louis, ANTONINI Séverine, BARDOT Mathurin, BARRÈS Mélanie, BAZART Xavier, CHARLES Ludovic, CHARRIOT Sophie, CHARTON Christelle, CHARTON Patrice, CHAVANNE Nicolas, COLLET Laetitia, COURTIN Vincent, DECHEPPE Mathilde, DOLIZY Viviane, ERNST Frédéric, FEVEZ Clément, FIGEL Morgane, FOURES Patrice, GARAT Cédric, GEORGE Marie-Cécile, GERVAIS-VARNIER René, HENRY Marc, HOWARD Margaret, ILIC Jean-Marc, JOSSELIN Sylvine, KLEIN Dania, L'HUILLIER Gérard, LECOMTE Jean-Pierre, LEFRAND Adelin, LINARD Lidwine, LOMBART Vincent, MENUSIER Pascal, MIGOT Thierry, MINEBOIS Dominique, MOREAU Michel, OBARA Sylvain, PATRIS Karine, PICARD Emilie, RAMAND Anne, SAL Christophe, SEGUIN Lisette, SIMON Yannick, SOLTYSIAK Régis, VARNUSSEON Michel, VERDUN Marie-Pierre, WALDBILLIG Félix, WEISSE Brigitte, ZAMBAUX Cécile, ZAMBAUX Didier.

Absents : HURAUT Jean-Marie, THOUVENIN Aude, WITZ Francis, HUMBERT Raphaël.

Représentés : DEJEAN Sabrina pouvoir donné à FEVEZ Clément, JACQUET Clarisse pouvoir donné à MIGOT Thierry, JAHNO Sonia pouvoir donné à GARAT Cédric, MOREL Mireille pouvoir donné à ZAMBAUX Didier, OEILLET Michel pouvoir donné à SAL Christophe, PALIN Laurent pouvoir donné à BARRÈS Mélanie, BACHELEZ Eric titulaire de FIGEL Morgane.

Madame DECHEPPE Mathilde a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Représentation à l'Entente Oise-Aisne
N° de délibération : DE_2026_060

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de l'Entente Oise Aisne,

Vu la recomposition du Conseil Communautaire,

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant de la Communauté de Communes auprès de l'Entente Oise Aisne,

Le Président invite les membres du Conseil Communautaire à procéder en son sein à la désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant appelés à siéger au sein de l'Entente Oise Aisne.

A l'issue du vote, est désigné titulaire à l'unanimité :

- BACHELEZ Eric

Est désigné suppléant à l'unanimité :

- MINEBOIS Dominique

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Michel MOREAU,

Président

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "COMITÉ LOCAL DE L'ARGONNE" around the top and "Argonne" around the bottom. The signature is a stylized, cursive script.